

63. R. BENOIST. — Contribution à la flore des *Acanthacées* de l'Afrique française. — I.

La liste suivante comprend les *Acanthacées* de l'Herbier du Muséum récoltées depuis une trentaine d'années dans les possessions françaises africaines par MM. Thollon, Klaine, Maclaud, A. Chevalier, Pobéguin, Le Testu, etc., ainsi que celles qui y ont été indiquées dans différentes notes. J'ai ajouté celles qui se trouvent dans les régions enclavées dans l'Afrique française : Cameroun, Nigeria, Togo, Côte de l'Or, Liberia, Sierra-Leone, Guinée Portugaise, etc. ; la plupart de ces plantes seront en effet vraisemblablement rencontrées sur notre territoire. Il en est de même pour un certain nombre de celles du Congo belge, qui ont été récoltées près de la frontière du Congo français.

A la fin de chaque genre, un tableau résumant les principaux caractères des espèces permettra de les distinguer ; enfin un tableau général des genres sera donné à la fin de cette liste :

\*  
\*\*

Les *Acanthacées* se distinguent par les caractères suivants :

Ce sont des herbes ou des arbustes à tige dressée, diffuse ou couchée, quelquefois des lianes volubiles. Les feuilles sont opposées, ordinairement sans stipules (cependant quelques *Acanthées* ont des feuilles stipulées) ; les fleurs sont d'ordinaire munies d'une bractée et de 2 bractéoles ; elles sont hermaphrodites et généralement irrégulières. Le calice est composé de 5 sépales, tantôt libres jusqu'à la base, tantôt soudés de diverses manières ; la corolle est formée de 5 pétales soudés à la base en tube cylindrique ou infundibuliforme et libres au sommet ; les lobes de la corolle sont tantôt égaux, tantôt inégaux, souvent groupés en 2 lèvres. Les étamines, insérées sur le tube de la corolle, sont au nombre de 2 ou 4 ; il y a souvent en outre 1, 2 ou 3 staminodes ; les anthères possèdent 1 ou 2 loges. Entouré à sa base par le disque, l'ovaire est libre, à 2 loges ; chacune contient 2 ovules ou 2 séries d'ovules superposés (rarement un seul

ovule), campylotropes, tantôt hyponastes, tantôt exonastes. Le style, long, est terminé par 2 stigmates de forme variable, dont l'un est souvent rudimentaire. Le fruit est une capsule loculicide, quelquefois une drupe (*Afromendonia*); les graines sont en nombre variable dans chaque loge; le plus souvent elles sont soutenues par une pointe aiguë et arquée (rétinacle) qui s'est développée aux dépens du funicule; il n'y a pas d'albumen (sauf dans les *Nelsoniées*).

### I. GILLETIELLA De Wild. et Dur.

*G. congolana* De Wild. et Durand (*C. R. Soc. bot. Belg.*, XXXIX, p. 72).

Congo belge : Kisantu.

### II. AFROMENDONCIA Gilg.

*A. LINDAVIANA* Gilg. (ex Lindau, in *Bot. Jahrb.*, XVII, p. 112)  
= *A. Klaineana* Pierre mss.

Congo : environs de Libreville; corolle blanche, n° 700 [*Klaine*]; Corisco Bay, 1849 [*Mann*]; Munda, Sibange Farm, n° 156 [*Soyaux*]. — Cameroun.

*A. FLORIBUNDA* Burkill (*Fl. Trop. Afr.*, V, p. 6) = *Lirayea floribunda* Pierre.

Congo : environs de Libreville, n° 101 bis [*Joly*].

*A. PHYTOCRENOIDES* Gilg. (ex Lindau, in *Bot. Jahrb.*, XVII, p. 112).

Congo : rivière Muni, 1839 [*Mann*].

*A. GILGIANA* Lindau (in *Bot. Jahrb.*, XX, p. 1).  
Cameroun; Afrique orientale anglaise.

Ces espèces se distinguent ainsi :

I. La fleur est comprise entre 2 bractéoles glabres.

A. Feuilles elliptiques, aiguës aux deux bouts, à pétiole long de 1 cm. ou plus; bractéole longue de 1 cm. environ. . . . .

*A. Lindaviana.*

- B. Feuilles obovées, à sommet acuminé, cunéiformes à la base, subsessiles; bractéole longue de 18-20 mm, environ. . . . . *A. floribunda.*
- II. Bractéoles très velues :
- A. Feuilles largement ovales, un peu cordées à la base, velues en dessous, glabres en dessus; bractéoles ovales-lancéolées . . . . . *A. phytocrenoides.*
- B. Feuilles elliptiques, aiguës aux deux bouts, à poils épars; bractéoles presque orbiculaires, mucronées au sommet. . . . . *A. Gilgiana.*

### III. THUNBERGIA L.

*T. RUFESCENS* Lindau (in *Bot. Jahrb.*, XVII, p. 96).

Côte d'Ivoire : bassin du Cavally, pays des Tepo : entre Nékaougnié et Grabo, n° 19600; village de Grabo, n° 19745 [*A. Chevalier*]. — Cameroun.

*E. VOGELIANA* Benth. (in *Hooker, Niger Flora*, p. 476).

Cameroun. — Fernando-Po.

*T. ERECTA* T. Anders. (in *Journ. Linn. Soc.*, VII, p. 18).

Cette plante est largement répandue dans l'Afrique tropicale et très variable. Le *T. affinis* S. Moore ne me semble devoir être distingué que comme variété : les différences entre les deux plantes, comme le fait remarquer J.-D. Hooker (*Bot. Mag.*, t. 6975), se rapportent à la forme des feuilles, à la taille des bractéoles et des fleurs, à la longueur des dents du calice. D'ailleurs, il existe des échantillons qui peuvent avec tout autant de raisons être attribués à l'une ou à l'autre espèce.

Congo : bois de Kringé, n° 56 [*Thollon*]; n° 189 [*Dybowsky*]; n° 3 [*Klaine*]; n° 8 [*Griffon du Bellay*]; [*comm' Masson*]; Libreville, n° 4388 [*A. Chevalier*]. — Haut Oubangui : moyenne Kaddo, n° 6305 bis; pays des Bondjos, n° 5181, 5184 [*A. Chevalier*]; Zouli, forêt humide, n° 593 [*Dybowsky*]. — Gold Coast. — Sierra Leone.

Le n° 5181 de Chevalier est remarquable par la petitesse de ses fleurs : les bractéoles mesurent 10 mm. et la corolle 28 mm.

Les échantillons suivants se rapprochent davantage du *T. affinis* :

Congo : fleuve Mambili, n° 24 [*Spire*]; Libreville [*Chalot*]; Ndjolé n° 64, Boomé nos 748 et 870; sans localité, nos 215, 354 [*Thollon*]. — Chari : Gribingui, n° 6318; brousse de Fort Crampel à la moyenne Koddo, n° 6472 [*A. Chevalier*].

*T. FASCICULATA* Lindau (in *Bot. Jahrb.*, XVII, p. 97).  
Cameroun.

*T. ALATA* Boj. (ex Sims, in *Bot. Mag.*, t. 2591).  
Sierra Leone. — Liberia.

*T. FRAGRANS* Roxb. (*Corom. Pl.*, I, p. 47, t. 67).  
Sierra Leone. — Originaire de l'Asie et de la Malaisie; introduit.

*T. CYNANCHIFOLIA* Benth. (in *Hooker, Niger Flora*, p. 475).  
Guinée française : Kouroussa, fleur blanche, n° 1067 [*Pobéguin*]; pays des Guerzés, montagne de Boola, n° 20927 [*A. Chevalier*] — Côte d'Ivoire : bassin de la moyenne Sassandra : Soubré, n° 19169 [*A. Chevalier*]. — Nigeria. — Cameroun.

*T. CHRYSOPS* Hook. (in *Bot. Mag.*, t. 4119).  
Guinée française : environs de Kindia, n° 1309; Ditimi, n° 2103 [*Pobéguin*]; massif central du Fouta, fleurs violettes à centre jaune d'or, n° 301 [*Maclaud*].

*T. NIDULANS* Lindau (in *Bot. Jahrb.*, XXXIII, p. 183).  
Togo.

*T. SUBNYMPHÆIFOLIA* Lindau (in *Bot. Jahrb.*, XXXVIII, p. 67).  
Togo.

*T. GERANIIFOLIA* Benth. (in *Hook., Niger Flora*, p. 475).  
Guinée française : Kindia, n° 1348; Manéah à Frigniagbé, n° 7; cercle de Kadé, n° 2168 [*Pobéguin*].

*T. attenuata* R. Benoist, sp. nov.

Caulis scandens, longitudinaliter striatus, glaber. Folia sessilia vel

breviter petiolata, obovata, ad basim valde attenuata et auriculata, ad apicem breviter acuminata, integra, glabra, 4 vel 5 nervis pinnatis utroque latere prædita. Flores axillares, solitarii. Bracteolæ late ovatæ, acutæ, glabræ. Calyx brevis, margine sinuato. Corollæ albæ tubus infundibuliformis, lobis ovatis. Stamina 4, pubescentia, antheris quam filamenta, paulo longioribus ad apicem acutis, ad basim inermibus. Ovarium et stylus glabra; stigma infundibuliforme. Capsula et semina desunt. — Les feuilles atteignent 17 × 9 cm. sur certains échantillons; sur d'autres, elles ont en moyenne 8,5 × 4 cm. Pétiole atteignant 3 mm. Pédoncule 2,5 à 3,5 cm. Bractéole 25 × 22 mm. Corolle longue de 45 mm. les lobes mesurant 25 mm. de long.

Cette espèce est remarquable par la forme du limbe des feuilles graduellement atténué en coin à la base et cordé-auriculé à son insertion sur le-pétiole.

Congo : Brazzaville « plante grimpante à fleurs blanches, dans les bois » n° 450 [*Thollon*]; n° 160 [*J. de Brazza*].

*T. TOGOENSIS* Lindau (in *Bot. Jahrb.*, XXII, p. 112).  
Togo.

*T. LONGIFOLIA* Lindau (in *Bot. Jahrb.*, XVII, p. 61).  
Afrique orientale anglaise : Niam-niam.

Les caractères principaux de ces espèces se trouvent résumés dans le tableau suivant :

- |  |                      |
|--|----------------------|
| I Stigmate profondément bilabié.                                       |                      |
| A Calice à dents assez longues.  |                      |
| a Anthères inermes à leur base.  |                      |
| α Feuilles à nervures pennées :  |                      |
| + Bractéoles couvertes de poils rous . . . . .                         | <i>T. rufescens.</i> |
| ++ Bractéoles glabres ou à quelques poils épars :                      |                      |
| × Bractéoles épaisses, presque coriaces . . . . .                      | <i>T. Vogeliana.</i> |
| ×× Bractéoles minces, presque membraneuses . . . . .                   | <i>T. erecta.</i>    |
| β Feuilles à 5-7 nervures palmées partant de la base du limbe. . . . . | <i>T. fragrans.</i>  |
| b Anthères éperonnées à la base :                                      |                      |
| α Pétiole ordinairement ailé; feuilles pubescentes . . . . .           | <i>T. alata.</i>     |

- β Pétiole non ailé; feuilles glabres ou à quelques poils épars :
- + Fleurs réunies par 2 ou 3 entre 2 feuilles cordées, sessiles. . . . . *T. fasciculata.*
  - ++ Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles . . . . . *T. cynanchifolia.*
- B Calice tronqué ou à bord sinué :
- a Feuilles palmatifides ou palmatipartites. *T. geraniifolia.*
  - b Feuilles à bord sinué ou obtusément denté :
    - α Fleurs 2 ou 4 à l'aisselle d'une feuille, comprises entre 2 feuilles sessiles. *E. nidulans.*
    - β Fleurs axillaires, solitaires :
      - + Anthères glabres. . . . . *T. subnymphæifolia.*
      - ++ Anthères barbues. . . . . *T. chrysops.*
- II Stigmate infundibuliforme à bord quelquefois très légèrement échancré :
- A Feuilles linéaires. . . . . *T. longifolia.*
  - B Feuilles ovales :
    - a Nervures 5, palmées, naissant de la base du limbe . . . . . *T. togoensis.*
    - b Nervures pennées; feuilles atténuées et auriculées à la base. . . . . *T. attenuata.*

#### IV. ELYTRARIA Vahl.

*E. CRENATA* Vahl (*Enum.*, I, p. 106).

Côte d'Ivoire : Bingerville, n° 16074 [*A. Chevalier*]. — Congo : Loukomba, c. 87 [*H. Lecomte*]. — Chari : poste de la Nana, n° 6249; Lokomedji, n° 13978 [*A. Chevalier*]. — Togo. — Nigeria. — Cameroun.

#### V. NELSONIA R. Br.

*N. CAMPESTRIS* R. Br. (*Prodr.*, p. 481).

Sénégal : Dakar [*Caille*]; n° 416 [*Boivin*]; [*Lépine*]; n° 1 [*Heudelot*]; n° 27 [*Leprieur*]; n°s 625, 626 [*Perrottet*]; Dakar, Gorée [*Talmy*]; Dakar [*Thiébaud*]; Dakar, n°s 15816, 15817 [*A. Chevalier*]. — Haut Sénégal : Gondokory, n° 36 [*comm' Derrien*]. — Côte d'Ivoire : Bouroukrou, n° 16883; Alépé, n° 17476; bassin du Cavally, entre Tabou et Bériby, n° 19989 [*A. Chevalier*]. — Dahomey : Tchaourou [*E. Pois-*

son]. — Guinée française : Kadé, n° 317; Konakry [Maclaud]; Timbo, n° 146, Kouroussa, n° 627 [Pobéguin]; Boké [Paroisse]; Konakry, n° 1207 [A. Chevalier]. — Gabon : n° 5 [Leroy]; Sibange Farm près Munda, n° 295 [Soyaux]. — Chari : pays des Ndis, poste de la Mpokou, n° 6078; poste de la Nana, n° 6194; pays des Mandjas, Gribingui, n° 6386; poste des Trois Marigots, n° 6295; Ndellé, n° 8056; région du Iro Koulfé [A. Chevalier].

Les fleurs de cette espèce sont roses, blanches ou bleues.

## VI. STAUROGYNE Wall.

*S. KAMERUNENSIS* Hall. (in *Bull. Herb. Boiss.*, 2<sup>e</sup> sér., t. III, p. 202) = *Zenkerina kamerunensis* Engl. (in *Bot. Jahrb.*, XXIII, p. 498).

Cameroun.

La préfloraison de la corolle est identique à celle du *Nelsonia campestris*.

*S. Le Testuana* R. Benoist, sp. nov.

Herba erecta vel decumbens, caule pubescente; folia opposita, petiolata, integra, ovata, apice obtuso, basi acuta, pagina utraque parce pilosa. Inflorescentiæ axillares et terminales. Flores spicati, alterni; bracteæ, bracteolæ calycesque pilis longis flavicantibus et pilis glandulosis vestita. Bracteæ lanceolato-lineares; bracteolæ lineares; sepala linearia, postico latiore. Corollæ extra pubescentis tubus infundibuliformis; limbus quinquelobus, lobis ovatis. Stamina 4, infra medium tubi inserta. Capsula parce puberula. — Plante haute de 20 cm. Pétiole de la feuille long de 2 cm.; limbe 6 × 3 cm.; épi long de 5 cm.; bractée 10 × 1,5 mm.; corolle longue de 10 mm.

Congo : région du Niari, Komba, n° 1098; berges de la Djoué, sous bois, n° 4056 [Thollon]; entre Mayumba et Tchibanga, forêts du Mayumba, fleurs blanches, n° 1018 [Le Testu].

Ces espèces se distinguent de la manière suivante :

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| I. Tube de la corolle cylindrique à sa base, puis s'élargissant brusquement vers son milieu. Plante émettant de longs stolons stériles. Corolle de 15 mm. | <i>S. kamerunensis.</i> |
| II. Tube de la corolle graduellement élargi. Corolle de 10 mm.  | <i>S. Le Testuana.</i>  |